



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **5 octobre 2020**

Délibération n° 2020-0167

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Assemblée générale de l'association Open data France - Désignation de représentants du Conseil

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

**Rapporteur** : Monsieur le Président Bernard

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 18 septembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Matthieu Vieira

Affiché le : mercredi 7 octobre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Gersperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mmes Burillon, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, Debû, Mme Delaunay, MM. Diop, Doganel, Dossus, Doucet, Mmes Dubot, Dupuy, Ebery, El Faloussi, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Gascon, Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Grivel, Groult, Mme Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, MM. Pelaez, Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, MM. Pillon, Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, MM. Seguin, Sellès, Smati, Thevenieau, Uhlrich, Vieira, Vincendet, Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à Mme Cardona), MM. Barge (pouvoir à M. Sellès), Buffet (pouvoir à M. Gascon), Mmes Burricand (pouvoir à M. Millet), Crédoz (pouvoir à M. Benzeghiba), M. David (pouvoir à M. Pillon), Mme Dehan (pouvoir à M. Badouard), M. Devinaz (pouvoir à M. Longueval), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mme Georgel (pouvoir à Mme Benahmed), M. Gomez (pouvoir à Mme Geoffroy), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Percet (pouvoir à Mme Vessiller), Popoff (pouvoir à M. Artigny), Sechaud (pouvoir à Mme Ebery), Sibeud (pouvoir à M. Pelaez), Subaï (pouvoir à M. Bagnon), M. Vergiat (pouvoir à Mme Coin), Mme Zdorovtsoff (pouvoir à M. Athanaze).

Absents non excusés : Mme Guerin.

**Conseil du 5 octobre 2020****Délibération n° 2020-0167**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Assemblée générale de l'association Open data France - Désignation de représentants du Conseil**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 16 septembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

L'association Open data France a été créée en 2013. Elle a pour but de regrouper les collectivités engagées dans une démarche d'ouverture des données publiques et de les accompagner dans la valorisation de toutes les démarches entreprises en faveur de la promotion de l'open data.

Son siège est basé à Toulouse.

Elle compte 42 collectivités adhérentes sur environ 170 engagées dans l'open data (134 collectivités ont leur propre portail, 37 collectivités utilisent le portail [opendata.gouv.fr](http://opendata.gouv.fr) et au total, en prenant en compte les intercommunalités de statuts divers, 1 874 communes sont représentées).

L'association Open data France a pour objectifs :

- d'apporter à ses membres les informations, conseils ou autres soutiens nécessaires à l'ouverture des données publiques,
- de favoriser les négociations avec l'ensemble des partenaires nationaux ou internationaux, notamment avec les ministères concernés, les instances de régulation et les différents acteurs économiques du secteur,
- de favoriser les productions communes par des groupes de travail ou ateliers sur des thèmes définis en commun comme devant apporter des éléments de réponse aux questions qui se posent sur l'open data et sa mise en œuvre,
- de participer au développement du mouvement open data par toutes actions de communication, valorisation, formation et accompagnement,
- de représenter ses membres auprès de toute autorité publique et privée dans le but d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres,
- de mettre en œuvre tous les autres moyens susceptibles d'être utilisés pour concourir à la réalisation de l'objet de l'association.

La Métropole de Lyon adhère à l'association depuis 2013, année du lancement de la plateforme métropolitaine de diffusion de données [data.grandlyon.com](http://data.grandlyon.com).

## II - Modalités de représentation

L'association est composée de membres fondateurs (19 collectivités et EPCI), de membres actifs (autres collectivités adhérentes) et de membres associés (associations, collectifs, particuliers ou institutions adhérents).

Elle administrée par un conseil d'administration de 10 à 16 membres maximum, élus parmi les membres fondateurs et actifs de l'association.

La durée du mandat est de 2 ans, renouvelable une fois maximum.

En tant qu'adhérente et membre fondateur, il convient donc de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la Métropole pour siéger au sein de l'assemblée générale de l'association Open data France ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

### DELIBERE

**Désigne** monsieur Floyd NOVAK en tant que titulaire et monsieur Valentin LUNGENSTRASS en tant que suppléant pour représenter la Métropole, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale de l'association Open data France.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 7 octobre 2020.**